

LE RENFORCEMENT DU CONTRÔLE INTERNE COMPTABLE ET FINANCIER : UN PRÉALABLE À LA FIABILISATION ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES COMPTES ANNUELS



CONTEXTE

L'article 110 de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation de la République prévoit une expérimentation de la certification des comptes des collectivités territoriales et de leurs groupements

25 collectivités ont été retenues dans l'expérimentation pour mettre en place une trajectoire de fiabilisation et d'amélioration de la qualité de leurs comptes.

OBJECTIFS DE QUALITÉ DES COMPTES PUBLICS LOCAUX

Les collectivités territoriales et leurs groupements sont, au même titre que les autres administrations publiques, soumis à l'exigence constitutionnelle de qualité comptable.

MOYENS POUR FIABILISER LES COMPTES ANNUELS :

- ▶ Mise en place d'une démarche de maîtrise des risques
- ▶ Passage d'un ensemble de mesures de sécurisations préexistantes souvent éparses et informelles à une stratégie de maîtrise des risques formalisée et justifiée

Les acteurs concernés par la qualité du contrôle interne



Les ordonnateurs locaux



Les comptables publics



Les juridictions financières



Les services opérationnels*

* services métiers, logistique, informatique...



VOS ENJEUX

- ▶ Renforcer progressivement le contrôle interne
- ▶ Fiabiliser l'information comptable
- ▶ Maîtriser les risques
- ▶ Justifier l'emploi des fonds publics aux citoyens et contribuables locaux

contact@bdo.fr
www.bdo.fr

POUR RÉPONDRE À CES PROBLÉMATIQUES, BDO VOUS PROPOSE L'OFFRE DE SERVICE SUIVANTE :

Recensement de l'ensemble des opérations générant in fine des impacts comptables :
identification des processus comptables

Analyse du système d'information concourant à l'information financière

Diagnostic de l'existant : forces et faiblesses du dispositif préexistant

Hierarchisation des risques comptables et financiers : détermination des processus
prioritaires en fonctions des enjeux

Cartographie des processus comptables : délimitation du périmètre de la stratégie
de couverture des risques comptables, risques inhérents/risques résiduels, support
d'aide à la décision

Détermination d'un plan d'action : formalisation des choix stratégiques pour
améliorer l'organisation, la documentation la traçabilité (recommandations
et analyse d'impact)

**POUR ALLER
+ LOIN,
BDO peut
vous aider à :**

- ▶ Rédiger vos procédures de contrôle interne
- ▶ Élaborer et formaliser les contrôles de procédures :
échantillon et nature des contrôles
- ▶ Mettre à jour votre plan d'action
- ▶ Mettre en place un dossier de clôture (comptes de la
collectivité et documents et pièces justifiant les opérations)

contact@bdo.fr
www.bdo.fr

BDO France, SAS, est membre de BDO International Limited et appartient au réseau international BDO constitué de membres indépendants.
BDO est la marque du réseau BDO et de chacun de ses membres.

Copyright © Novembre 2021 BDO France. Tous droits réservés. Crédit photo : Adobe Stock.